



Déclaration préalable des élus du Spelc Centre Poitou-Charentes à la CCMA d'Orléans-Tours réunie le 12 mars 2024 à Orléans

*Monsieur le Recteur,
Monsieur le secrétaire général,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,*

Les représentants du SPELC élus pour siéger en CCMA souhaitent revenir sur plusieurs points :

Nous nous étonnons des nombreuses difficultés qui surviennent cette année pour le paiement des salaires. Nous sommes régulièrement interrogés par des maîtres délégués ou des titulaires. Ils ne comprennent pas que leur situation ne soit pas réglée depuis septembre ou que des avances ne soient toujours pas faites. De même, les HSE ne sont pas toujours payées. Nous nous demandons si des chefs d'établissement renseignent en temps voulu les heures effectives de ces collègues à la DPE.

Comme nous l'avions évoqué l'an passé nous demandons qu'un bilan sur les pactes enseignants-soit présenté en fin d'année scolaire. Nous nous interrogeons sur les motifs de leur utilisation dans certains établissements. Certains enseignants s'étonnent des montants perçus.

Nous regrettons une campagne chaotique pour les élections aux conseils médicaux départementaux : campagne en deux temps car de nombreux enseignants n'avaient pas reçu le premier appel à candidature puis une seconde campagne très courte avec des messages parfois contradictoires sur les dates limite d'inscription. Tous ces rebondissements peuvent expliquer pourquoi il y a moins de 4 candidats pour certains départements.

Notre ancien ministre de l'Education nationale Monsieur Gabriel Attal nous a annoncé la mise en place de regroupement de niveau en classe de 6^{ème} avec des effectifs faibles. Notre nouvelle ministre, Madame Nicole Belloubet a légèrement infléchi ce dispositif mais le 1^{er} ministre Monsieur Gabriel Attal continue à défendre ces groupes de niveaux. Nous nous opposons à une mesure qui nous le savons ne permet pas aux élèves de progresser, de nombreux travaux ont pu le prouver. Il existe déjà une heure de soutien pour les élèves ayant des difficultés en français et/ou en mathématiques. Cette solution nous semble plus pertinente car elle peut être plus personnalisée, ponctuelle et elle ne stigmatise pas ces élèves.

Les élus du Spelc Centre Poitou-Charentes.